



EAU

Plan Marshall de l'eau : Cédric CORNET a convoqué une rencontre avec les acteurs de l'eau et les syndicats représentant le personnel du SIAEAG et de la RÉNOC

Organisé en deux temps ce Mercredi 22 juillet 2020 le Président Cédric CORNET a organisé une rencontre des acteurs institutionnels de l'eau (CANGT, CANBT, Cap Excellence, Région, Département) et les syndicats représentant l'ensemble des agents de la RÉNOC et de la CARL (UNSA, UGTG, CGTG, CFTC, CFE-CGC).

Publié le 23 juillet 2020

L'objectif de cette réunion : signer un accord de création de la structure unique de l'eau avec les EPCI, les collectivités majeures pour éviter la dissolution du SIAEAG, la préservation de 233 emplois et l'asphyxie financières des Communautés d'Agglomérations et fiscales de la population.

La création du SMO actée sans Cap Excellence

La CARL, la CANGT, la CANBT, la Région Guadeloupe et le Département actent ce mercredi 22 juillet 2020 la création de la structure unique de l'eau au 1er août 2020 évitant la dissolution de la CARL avec une déclaration solennelle des Présidents d'EPCI, de Région, du Département et des Parlementaires.

Pour respecter le calendrier contraint, le comité technique de l'eau composé des techniciens des acteurs institutionnels se rencontreront dès 14h pour une séance de travail sur le projet de statut de la structure unique de l'eau.

Suite aux conditions d'adhésion formulées, la Communauté d'Agglomération composée des Abymes, Baie-Mahault et Pointe-à-Pitre a décliné la signature de la déclaration commune reportant ainsi leur adhésion à la structure unique de gestionnaire de l'eau et de l'assainissement de la Guadeloupe.

Les usagers de l'eau reçus par les acteurs politiques

Les associations de consommateurs de l'eau de Guadeloupe ont pu exprimer leurs doléances quant au projet de création de la structure unique de gestion de l'eau.

Le président de la CARL lui, a exprimé sa volonté d'aller dans le sens de leurs diverses propositions et de les tenir au courant étape par étape de l'avancée du plan Marshall de l'eau, tout en les intégrant au processus.



Télécharger la [déclaration commune](#)



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LA RIVIERA DU LEVANT**

93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

HORAIRE :

lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :
07h30 - 13h00